



CSA-R de la Direction Générale de l'Armement

Paris, le 24 juin 2026

DECLARATION LIMINAIRE UNSA DEFENSE

Monsieur le Délégué, Mesdames, Messieurs,

L'arrivée du nouveau délégué à la tête de la DGA s'est rapidement traduite par plusieurs annonces, la création des Centres Référents, la cellule *cost-killing*, le plateau Europe, pour ne citer qu'elles. Nous examinerons d'ailleurs au cours du présent CSAR la concrétisation de ces annonces, qui répondent à des orientations de la DGA face au contexte géopolitique que l'UNSA Défense ne commentera pas.

La DGA de combat a dû faire vite et elle a su répondre à la demande, comme toujours. Comme toujours, elle est opportune et agile, et parvient à mobiliser ses ressources sur ces nouvelles activités. Et comme toujours, ce qu'elle sait en revanche moins bien gérer, ce sont les arbitrages. La DGA n'arrête donc rien des activités en cours et en fait toujours plus, avec les mêmes effectifs. Il devient donc urgentissime de disposer de renforts, sauf à généraliser les journées de 12 heures, et souvent plus.

Et pour disposer de renforts, de compétences, il faut parvenir à les recruter ; tout en maintenant les agents en place au sein de la DGA. En deux mots : attractivité et fidélisation. On peut certes disserter sur la QVCT, sur l'intérêt du travail à la DGA. Mais à l'heure où le prix du litre de carburant dépasse les deux euros, on se heurte vite à la dure réalité qui veut que tout travail doit mériter salaire. Elle est avant tout là, la relation de base agent-employeur.

Regardez par exemple la directive européenne sur la transparence salariale, qui devrait être rendue applicable dans les semaines ou mois qui viennent. Elle milite pour que les agents perçoivent le juste salaire vis-à-vis des fonctions qu'ils occupent. Or, s'inscrivant à l'opposé de la tendance, le MINARMAC et la DGA n'ont eu cesse, ces dernières années, d'organiser l'archipélisation des salaires, donnant des coups de barre injustifiés de ci, de là. Il en résulte qu'entre les quelques effets d'aubaine et les innombrables lésés, très peu d'agents au sein de la DGA perçoivent actuellement la juste rémunération de leur travail. Nous réaffirmons que seules des mesures collectives - *un travail sur les grilles, l'actualisation du point d'indice* - permettront de revenir à une justice salariale, qui va bientôt devenir un impératif légal.

Le statut des fonctionnaires, totalement dévalorisé par le gel du point d'indice et par le fonctionnaire-*bashing*, n'attire plus. Pour mémoire, 862 000 agents publics vont bénéficier d'une indemnité différentielle destinée à compenser l'écart avec le SMIC. Quel manque de considération de l'État pour ses agents !

Le MINARMAC, la DGA, se rabattent donc vers les contractuels, soit un quart du flux rentrant actuellement au ministère. Mais cette gestion à la petite semaine est complètement subie et elle ne mène nulle part à terme. Il devient urgent de définir le rôle de chacun des statuts d'emploi vis-à-vis des besoins du MINARMAC, d'en effectuer une gestion prévisionnelle et de s'y conformer sur le long terme. A défaut d'une telle politique, la compétence ouvrière aura rapidement disparu, le socle technique de la DGA aura continué de s'évaporer, et nos futurs cadres ne seront pas formés.





Vous constatez que l'erreur est omniprésente au sein du ministère ? N'allez pas chercher la cause plus loin que dans cette perte de compétences visible de tous, mais que personne ne cherche réellement à endiguer. On ne gagne pas la guerre en disant à son ennemi « *pouce, je me suis trompé, je recommence* ».

Face à cette tendance qui s'installe, la plupart de nos hauts décideurs sont conscients qu'il faut revaloriser le statut des agents publics pour disposer des compétences qu'il nous manque. Ils le disent publiquement, annoncent même des réformes, puis les abandonnent, mais sans en relancer d'autres. Et ainsi, passent les années...

Qu'il y aura-t-il comme mesures catégorielles dans le PLF en construction dans quelques jours ? Probablement aucune, sauf sursaut de lucidité de dernière minute !

Outre l'aspect salarial, puisque l'agent contractuel devient l'agent public par excellence, il convient d'aménager son quasi-statut, rudimentaire à la base. La subrogation, sans cesse reportée, devient urgentissime, tant son absence génère des irritants, et parfois même des drames. Le dossier de la proratisation des cotisations IRCANTEC des temps partiels demande lui-aussi à être pris à bras le corps, pour faire des contractuels des agents publics comme les autres. Et ainsi de suite.

En un mot : **A-GI-SSEZ !**

Enfin, dans l'actualité du lundi 8 juin 2026, les dirigeants français et allemands ont « *chacun regretté l'impossibilité pour les industriels de s'entendre sur la continuation de ce projet* ». Ce projet, c'était le SCAF. Quelles sont les conséquences de cet abandon sur les activités de la DGA ?

L'UNSA Défense vous remercie pour votre attention, Monsieur le Délégué, à la vision exprimée par les agents de la DGA que nous représentons.

